

## Fédération Enfants-Soleil

### Rapport financier

Comme toutes les associations travaillant en Haïti, les dons et subventions d'urgence ont été importants durant cette année 2010. On peut voir sur la synthèse les budgets des trois associations qui font partie de la Fédération Enfants-Soleil. L'une, Enfants-Soleil Alpes Provence, a été créée il y a un an. L'Association de la région parisienne est, en même temps qu'une association loi 1901 classique, la fédératrice des trois associations. Le bénévolat, pour les trois associations est de règle ; les voyages en Haïti sont payés par les membres, sous forme d'abandon de frais, c'est-à-dire de don à l'association.

#### Les fonds produits sont répartis en 7 catégories :

- ▣ **Les dons** et subventions des **organismes publics** ( Ville de Dijon, Grand Dijon, autres communes instances départementales ou régionales) pour les **actions d'urgence et de post urgence**. Total : **53000 €**
  - ▣ **Les dons des particuliers ou entreprises** urgence et post urgence. **Total 90650.67**
  - ▣ Les diverses **actions entreprises** pour récolter des fonds par des associations amies ou des écoles, ou des associations diverses avec l'aval et le soutien d'Enfants-Soleil Total : **15172.58 €**
  - ▣ **Les subventions affectées aux projets** par les bailleurs de fonds. Total : **43300 €**. Les subventions sont souvent affectées pour l'année suivante, date de démarrage des projets décalée parfois de 6 ou 9 mois.
  - ▣ **Autres produits affectés** : Dons à des enfants parrainés ou familles en difficulté en Haïti, affectés à ces familles, ou dons affectés par des associations françaises à des associations ou écoles en Haïti. Total : **5953.14 € + 4855.00 €** pour les enfants parrainés ou leur famille.
- Total : 10808.14**
- ▣ **Les produits et de nos ventes et manifestations** diverses. Total : **39208.88 €**. Les manifestations ont été nombreuses et sans doute ne seront-elles pas aussi suivies dans les années à venir, l'émotion due aux malheurs d'Haïti ( séismes, cyclone, choléra) ont occasionné des achats plus nombreux d'art et d'artisanat. Les produits des ventes et actions sont intégralement versées aux actions en Haïti.
  - ▣ **Les parrainages** sont redistribués aux familles et aux établissements où ils aident aux frais de l'école ( salaires des professeurs et cantines, et une partie aux familles.) Total **51777.08 €**. Nous avons, en décembre 2010 : 210 enfants parrainés. ( aujourd'hui 219). La part affectée aux écoles est redistribuée suivant les besoins : nombre d'enfants et cantines.
- Une association n'est jamais riche ou pauvre, elle est seulement un organisme intermédiaire entre les différents donateurs, bailleurs de fonds et les bénéficiaires. Mais les fonds qui sont passés par la fédération cette année sont importants pour nous. Bien que non comparables aux budgets des grands associations, cela représente des responsabilités supplémentaires et beaucoup de travail.

**Le total des produits s'élève à : 307825.37 €**

#### Les dépenses : l'essentiel. (sera expliqué dans le bilan des activités)

- ▣ **Parrainages** Total **34553 €** ( sans la tranche de Janvier / février 2011.) Sur une année, le total des fonds recueillis pour les parrainages est versé pour les deux secteurs auxquels ils sont destinés : école et cantines, d'une part, familles de l'autre. Il y a toujours un décalage d'une année sur l'autre.

Une partie de ces fonds destinés aux cantines est inscrit dans le chapitre « cantines » ne pouvant être noté deux fois.

- ▣ **Dons parrainages affectés** Total : **5063.00 €** ce sont des dons que l'association se charge d'acheminer vers les bénéficiaires nommément désignés par les donateurs. Le plus souvent des enfants parrainés ou leurs familles, pour l'aide à la subsistance, le loyer, etc.
- ▣ **Aides d'urgence séisme** Total : **36000.43 €** (une part est comptée dans les réparations d'écoles)  
**+ 2500 €** d'aides prévention ou soins Choléra.

Une partie des dépenses d'urgence a été affectée aux cantines, l'aide du PAM ayant été supprimée après le séisme, nous avons dû verser un supplément pour les cantines. Elles ne fonctionnent cependant pas à plein, pour tous les enfants, faute de moyens. Le séisme a aggravé de manière importante la malnutrition des enfants.

- ▣ **Aide scolarité et cantines** Total **20455 €** Ce budget est très insuffisant pour nourrir tous les enfants. Chaque année, en début d'année scolaire, une aide est fournie à toutes les écoles.

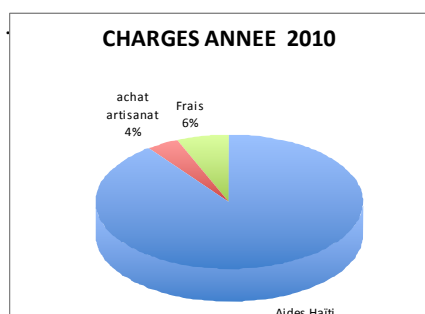
- ▣ **Réalisations de projets**. Total **74516.00 €**. **Les projets à venir seront détaillés dans le rapport d'activités.**

- ▣ **Frais sur place** ( déplacements, parrainages, supervision des travaux) Total : **9767.52 €** Une partie de ces frais sur place est financée par les projets, donc viennent des bailleurs de fonds, une autre partie est ajoutée sur les fonds propres.

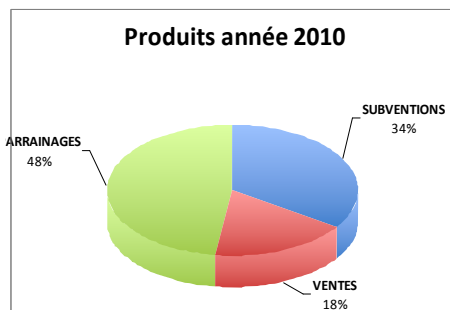
- ▣ **Achat d'artisanat** ( tableaux sculptures cartes) Total : **10219.45**. Les envois sont chers, nous essayons le plus possible de rapporter de l'artisanat dans nos bagages lors des voyages. Deux limites : le poids, qui est vite atteint, et la valeur des produits qui nous oblige à respecter les limites de tolérance de la douane.

Toute association faisant état de dons d'un montant supérieur à 153000 € et de subventions d'un même montant doit nommer un commissaire aux comptes. Ce que nous ferons lors de l'AG.

Une autre raison, même si à l'avenir nous n'atteignons pas ces sommes, et la nécessité d'un commissaire aux comptes pour solliciter des aides pour des projets plus importants.



Nous essayons de réduire les frais au maximum. L'essentiel des frais est consacré aux équipes sur place, qui travaillent à plein temps. Quand il y a des travaux, il y a beaucoup de déplacements, l'essence est très chère, et il faut une surveillance constante. Les contacts avec les familles des enfants parrainés, les recherches d'enfants pour les familles françaises qui en font la demande, les écoles partenaires ou celles de l'association, exigent beaucoup de travail. Une bonne implantation sur le terrain exige une présence constante et de nombreuses réunions, pour la conception des projets comme pour leur réalisation.



Peu d'association peuvent, par le travail de leurs bénévoles, collecter, grâce aux ventes et diverses manifestations, près de 40000 € comme cette année. C'est beaucoup de travail. Le pourcentage semble faible cette année car, à cause du séisme, les dons ont été beaucoup plus nombreux. Pour vendre bien, il faut de bons produits (tableaux, artisanat) et faire preuve d'imagination.

**Fonds engagés :**

Sur les 119861.68 € que fait ressortir le budget au 31 décembre 2010, certaines sommes, dans les produits, non encore versées sont déjà budgétisées. Ce sont les fonds alloués par la Fondation de France (11000 € pour l'école Fraternité) et 1600 € de l'Agence des microprojets : reliquat d'une subvention de 5000 €, versée en 2 fois, l'une avant le projet et l'autre après le bilan final de mise en place.

**Ce qui fait que les fonds de réserve s'élèvent en réalité à 43857.72 € comme suit :**

Créances acquises		Fonds engagés	
Agence Microprojets	1600,00	Cité Soleil Ecole Fraternité	28826,88
Fond de France	11000,00	Ecole Massawist Verrettes	6000,00
		Projet Agriculture Verrettes	5000,00
		Proj Agriculture Savanne Laboue	15000,00
		Loyer Maison Enfants-Soleil	2750,00
		Loyer Ecole Fraternité 5 ans	1080,00
		Ecole Sacré Cœur Réparations	5000,00
		Aide écoles rentrée	3000,00
		Salaires cuisinières	1320,00
		Salaires Haïti	6360,00
		Parrainages	3984,08
		Supervisions déplacements Esol Haïti	8000,00
		Micro crédits	2283,00
<b>TOTAL Créances acquises</b>	<b>12600,00</b>	<b>Total Fonds engagés</b>	<b>88603,96</b>

**La question de savoir « pourquoi cette réserve »** est simple : il y a beaucoup d'urgence en Haïti : le choléra en est un exemple. Mais aussi, de nombreux problèmes, directement en rapport avec les catastrophes, génèrent une grande souffrance. Les handicaps dus aux blessures du séisme, les logements perdus, la vie dans les camps, la nourriture qui manque, les familles sans revenus qui ne peuvent plus scolariser leurs enfants etc. Il n'est pas possible de pallier tous ces maux juste après les catastrophes. Il faut les étaler dans le temps. Les différentes aides s'étalent au fur et à mesure des nécessités. Si un enfant handicapé est aidé, nous devons le faire sur plusieurs années. Il en est de même pour les écoles, les cantines. Il est certains que les dons et aides diverses reviendront en 2011 au niveau de 2009, ce qui posera des problèmes si nous ne sommes pas prudents.

D'autre part, il y a nécessité, suivant notre philosophie générale, à œuvrer dans le sens de l'autonomie des bénéficiaires, et donc à réaliser des **projets**, dans la mesure du possible, **générateurs de revenus**.

Tout projet présenté aux bailleurs nécessite en outre une part de fonds propres. Il faut donc garder en réserve des sommes qui peuvent paraître importantes, pour éviter d'entrer dans le système des emprunts, que nous jugeons incompatible avec nos statuts d'association loi 1901.

Ces projets concernent plusieurs domaines, en dehors des aides reconductibles aux écoles et projets santé.

☒ **Développement agricole** : la plupart des habitants très pauvres des bidonvilles, qui ne recevront pas de sitôt des aides internationales, sont des paysans sans terre. Il convient donc de permettre à la population rurale déshéritée de rester à la campagne et de leur donner les moyens de vivre de leurs revenus. (irrigation, pépinières, pisciculture)

Beaucoup de gens se sont réfugiés dans les villes de province ou la campagne après le séisme. Moins du tiers est revenu à port au Prince. Les familles d'accueil souvent déjà misérables se sont donc agrandies.

☒ **Reconstruction ou réparation des écoles**. Ceci n'est possible qu'après le passage de la commission qui déclare réparables ou non certains bâtiments. Toutes les réparations ont été pratiquement achevées, sauf pour l'école du sacré Cœur dont les bâtiments ont été réparés en ce qui concerne le gros œuvre, mais la réhabilitation est en attente. Leur financement dépend en partie des bailleurs qui acceptent ou pas les demandes de financement.

☒ **Frais de scolarité des enfants et d'étudiants** qui ne pourraient pas continuer leurs études.

Des enfants parrainés il y a des années abordent désormais les études supérieures, il serait dommage qu'ils ne puissent continuer.

☒ **Micro crédits**. Réservés à des femmes avec beaucoup d'enfants, seules, dans la détresse, ces micro crédits leur permettent de démarrer leurs petits commerces. Leur montant est de 1440 dollars haïtiens et sont sans intérêt. Ils sont assortis de contrats exigeant la tenue de comptes (avec l'aide des membres de l'association) et l'obligation de préserver le capital sous forme de fonds ou de marchandises. 2283 € sont budgétés pour ces microcrédits, début 2011.

☒ **D'autres frais ponctuel** sur le terrain, comme les défraiements de l'équipe sur place, les déplacements nombreux et nécessaires. L'équipe sur place fournit un gros travail pratiquement à plein temps, qui inclue la supervision des projets.

☒ **Les frais en France** sont réduits au maximum. Les déplacements très nombreux sont en grande partie pris en charge par les bénévoles. En conclusion, nous devons prévoir une gestion sage des fonds de l'association. La part de nos fonds provenant des expositions est importante, à condition d'innover avec des produits nouveaux et de grande qualité, ce qui est le cas. Les nombreuses interventions de

sensibilisation à la solidarité internationale, interventions, dans les écoles ou dans les organisations qui nous sollicitent prennent beaucoup de temps en préparation, organisation : elles sont nécessaires et font partie de nos obligations. Elles occasionnent certains frais. **Le bénévolat** figurera dans les abandons de frais. Il est très important car plusieurs membres de l'équipe française, plus disponibles travaillent à plein temps pour les trois associations.

<b>Bénévolat Valorisation</b>		<b>Enfants Soleil</b>	<b>Enfants-Soleil</b>	<b>Enfants-Soleil</b>	<b>EnfantsSoleil</b>
<b>Année 2010</b>		<b>Ile de France</b>	<b>Bourgogne</b>	<b>Alpes Provence</b>	<b>Haïti</b>
Noms Equivalent Jours de travail					
Colin Annie	Plein temps		16125,24		
Renard Gérard PT		16125,24			
Soulat Michel Mi temps			8062,62		
Breban Christian 100 H		692,80			
Laetitia Dujardin 200 H				1385,60	
Gaillard Janine	30 H	173,20			
Hélias Isabelle 60 heures		519,60			
Ostene Joseph Plein temps					16125,24
Emmanuel Fernand Plein temps					16125,24
Tranchant Jean Claude					16125,24
Autres bénévoles 100 heures		692,80			
<b>SOUS TOTAL heures</b>					
<b>Abandon frais déplacements</b>					
Colin Annie			300,00		
Renard Gérard		400,00			
Soulat Michel Mi temps			200,00		
Breban Christian		20,00			
Gaillard Janine					
Laetitia Dujardin				150,00	
<b>Abandon de frais voyages avion</b>		1500,00			
<b>Abandon de frais séjours</b>		2000,00			
<b>Valorisation locaux mis à disposition</b>		2400,00	1500,00	1000,00	1500,00
<b>Communication</b>		300,00	300,00	100,00	
<b>Valorisation Containers</b>		3000,00	3000,00	500,00	
<b>Dons en nature</b>					
<b>TOTAL / associations</b>		<b>27823,64</b>	<b>29487,86</b>	<b>3135,6</b>	<b>49875,72</b>
			<b>TOTAL GENERAL:</b>		<b>110322,82</b>

En fait, les valorisations, quant au travail, sont bien en dessous de la réalité: les heures de travail fournies se montent largement au double de celles qui sont mentionnées. De nombreux autres bénévoles participent aux différentes actions. Les charges patronales ne sont pas incluses. Les locaux ( siège sociaux et réserves de matériel, ) sont évalués au minimum ; l'association ne loue pas de locaux et les domiciles des différents membres servent de sièges sociaux